

Communiqué de Presse

Paris, le 8 octobre 2026

PLF 2027 : France urbaine conteste le niveau de l'effort demandé aux collectivités et met à disposition un simulateur d'impact

Alors que débute l'examen du projet de loi de finances pour 2027, France urbaine alerte sur un effort qui pourrait atteindre 7 milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités et fragiliser les capacités d'action des grandes villes, grandes intercommunalités et métropoles. Elle demande de ramener la contribution des collectivités territoriales à 2 milliards d'euros et de mieux répartir cet effort. Pour permettre aux élus et aux services d'en mesurer les effets sur leur territoire, l'association met à leur disposition un simulateur budgétaire évolutif et paramétrable.

Un effort global estimé à 7 milliards d'euros

Au-delà des 3,8 milliards d'euros annoncés pour le seul bloc communal, l'ensemble des mesures affectant les collectivités, CNRACL comprise, pourrait dépasser 7 milliards d'euros d'impact en 2027. Ce montant est proche des 7,8 milliards d'euros de contributions cumulées chiffrés par la Cour des comptes pour les années 2025 et 2026. Il est demandé aux collectivités de faire en une seule année un effort proche de celui déjà effectué sur les deux dernières années. En cela, ce PLF menace l'investissement local et augmentera le recours à l'endettement, voire à la fiscalité.

France urbaine demande de ramener la contribution des collectivités territoriales à 2 milliards d'euros et d'instaurer une clause de sauvegarde limitant l'effort cumulé de chaque collectivité à 2 % de ses recettes réelles de fonctionnement. Elle défend en priorité le maintien des règles du FCTVA et de la dynamique de TVA affectée aux collectivités, une répartition du CPEB qui ne soit pas ignorante des déséquilibres de 2025 et 2026, l'abandon du rééchelonnement des remboursements des DILICO de 2025 et 2026, ainsi que des leviers adaptés aux besoins de mobilité et des moyens préservés pour la transition écologique.

Un outil pour mesurer concrètement les effets du PLF 2027

Pour objectiver ces impacts à l'échelle de chaque territoire, France urbaine met un simulateur à disposition. Celui-ci permet d'obtenir une première estimation des effets financiers des principales mesures du PLF 2027, sur la base d'hypothèses méthodologiques explicitées dans l'outil.

À ce stade, quatre mesures majeures sont prises en compte :

- la Contribution progressive des collectivités à l'effort budgétaire (CPEB) ;
- la réduction de 25 % du FCTVA, liée à la création d'un nouveau taux de référence ;
- le plafonnement de la TVA allouée en compensation des impôts locaux supprimés ;
- le rééchelonnement du remboursement des DILICO 2025 et 2026, sur cinq ans au lieu de trois.

Le simulateur n'intègre pas certaines mesures d'impact plus limitées : quote-part des forfaits post-stationnement transférée à l'État, suppression de la part des quotas carbone attribuée aux autorités

organisatrices de la mobilité (AOM), dotation rurale « ressources durables » et fonds communal « soutien exceptionnel ».

Un simulateur actualisé au fil du débat parlementaire

Le simulateur a été conçu pour évoluer au fil de l'examen parlementaire du PLF 2027. Ses hypothèses et ses résultats pourront être actualisés en fonction des modifications apportées au texte au cours de la procédure législative.

L'outil est également paramétrable par chaque collectivité. Il est notamment possible d'ajuster certaines hypothèses à partir des données propres à chaque collectivité, comme l'impact de la mesure relative au FCTVA.

Cet outil opérationnel doit permettre aux élus locaux et à leurs services de disposer d'une première estimation des effets du PLF sur leurs équilibres budgétaires et d'anticiper les conséquences des évolutions législatives.

Éclairer les décisions locales et le débat parlementaire

À travers cet outil, France urbaine poursuit sa mission d'accompagnement et d'expertise auprès des grandes villes, agglomérations, communautés urbaines et métropoles. L'association continuera à suivre le PLF 2027 tout au long de son examen parlementaire et à actualiser le simulateur en fonction des évolutions du texte.

Lien vers le simulateur : **[Simulateur PLF et lois de finances](#)**

Contacts presse

Mathilde Van Renterghem / m.van-renterghem@franceurbaine.org / 06 86 76 30 56
Océane Hocepied / o.hocepied@franceurbaine.org / 06 52 33 18 62

À propos de France urbaine

France urbaine est l'association de référence des métropoles, grandes villes et grandes intercommunalités françaises, représentant plus de 30 millions d'habitants sur l'ensemble du territoire national. Elle fédère 106 collectivités de toutes sensibilités, unies par une conviction commune : les territoires urbains constituent un moteur essentiel du développement, de l'innovation et de la cohésion nationale. Elle porte la voix du fait urbain dans le débat public, œuvre à faire reconnaître la contribution des villes aux politiques nationales et européennes, et prône la décentralisation de l'action publique, pour davantage d'efficacité et de démocratie. La cohérence, la recherche du dialogue et la force de proposition fondent son action.